L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS:
DIMANCHE MATIN, 11 OCTOBRE.

Théâtre de l'Opéra.

Nous apprenons que M. Calabrési a réussi à former heureusement tous ses engagements et à composer une troupe lyrique & dramatique aussi complète que celle de l'année dernière et qui lui sera supérieure sous le rapport du mérite des premiers sujets engagés. Dans le courant de cette semaine, nous pensons pouvoir publier un tableau de troupe complète définitif. En attendant, nous donnerons les noms des principaux artistes et les informations que nous possédons sur chacun d'eux.

Le personnel lyrique comprend quatre ténors: M. Picot, fort 1er ténor de grand opéra, est déjà connu des habitués; sa voix est une des plus belles voix de fort ténor qu'il y ait, en ce moment, en France, aussi M. Calabrési a-t-il tenu à conserver ses services, considérant comme temporaires les petits accidents qu'on a pu remarquer vers la fin de la saison dans l'organe de ce chanteur. Quatre mois de travail avec Duprez, le maître par excellence, permettront à M. Picot de reparaître sur notre scène avec bonheur et succès. M. Engel, premier ténor d'opéra-comique et de traductions de grand opéra, nous parait être une excellente acquisition. Après avoir obtenu un premier prix au conservatoire, il a tenu l'emploi de premier ténor au Théâtre Lyrique et s'y est fait remarquer par la qualité de son organe non moins que par son talent. C'est un élève de Duprez, et qui chante comme son maître, nous écrit un connaisseur.

Après ces deux chefs d'emploi, nous mentionnerons M. Albert Julien, 2me ténor en tous genres, 1er au besoin, qui a chanté sur les théâtres de Toulouse, Marseille et Bordeaux, et M. Loubens, 3me ténor et massel.

Le premier baryton est M. Péront qui s'est fait connaître au Théâtre Lyrique, à Marseille, et à Lille; jeune, doué d'une belle voix et chanteur de talent. Un abonné de notre théâtre qui a eu occasion d'entendre, à Paris, cet été, MM. Engel et Péront, en dit le plus grand bien. Le second baryton est M. Karl Pauliny qui s'est montré, pendant toute la saison dernière, artiste fort convenable et plein de zèle.

Il nous suffit de citer le nom de la première basse, M. Van Hufflen, dont le talent lyrique et dramatique a été si hautement apprécié pendant la dernière saison. La seconde basse est M Gaston, des théâtres de Lille et de Nantes; la troisième basse est M. Dubois.

Sur les cinq primas-donnas engagées par M. Calabrési, trois sont nouvelles et deux ont déjà fait leurs preuves à la Nouvelle-Orléans sous la direction de M. Boudousquié. Comme un certain nombre de nouveaux abonnés n'ont pas connu les deux fortes chanteuses, nous croyons devoir donner quelques renseignements en ce qui les concerne.

Madame Uranie Cambier, qui est engagée comme première forte chanteuse en tous genres, mais qui chantera principalement les rôles de Falcon, venait d'obtenir une série de succès à Bruxelles, où elle avait chanté toute une saison, et dans une tournée qu'elle avait faite en compagnie de Roger, le célèbre ténor du Grand-Opéra de Paris, lorsqu'elle fut engagée par M. Boudousquié. Tous les habitués se rappellent le succès qu'elle obtint au théâtre d'Orléans. Elle avait été réengagée par M. Boudousquié pour la saison d'ouverture du nouvel Opéra et elle avait même assisté aux premières répétitions, lorsqu'une maladie grave et de longue durée l'éloigna du théâtre. La guerre survint l'année suivante, et Mme Cambier, fixée à la Nouvelle-Orléans, se livra à l'enseignement du chant. Tous ceux qui l'ont entendue, l'hiver dernier, dans une soirée musicale donnée à la salle Vega, ont pu se convaincre que sa voix était toujours jeune et éclatante et que son talent n'avait fait que grandir. Cette artiste, qui est une musicienne accomplie aussi bien qu'une excellente tragédienne, a une voix de mezzo-soprano bien timbrée, égale dans tous les registres, éclatante dans les notes hautes, et elle possède toutes les qualités voulues pour remplir avec une supériorité marquée les rôles de Leonor, du *Trouvère*, de Valentine, des *Huguenots*, d'Alice, de *Robert*, de *Norma*, de la *Juive*, de *Jérusalem*, d'*Othello*, de *Lucrèce Borgia*, de *Roland à Roncevaux*, nouveauté qui nous est promise, de l'*Africaine*, etc. Grande et de taille élancée, Mme Cambier porte la toilette et les costumes avec une suprême élégance, avantage qui ajoute aux illusions de la scène.

Mademoiselle Amélie Bourgeois, engagée comme première forte chanteuse Stolz, ou contralto, a rempli cet emploi dans la dernière saison du Théâtre d'Orléans de manière à laisser des souvenirs encore vivants dans la mémoire de tous les habitués de cette époque. En quittant la Nouvelle-Orléans, elle est allée recueillir de nouvelles palmes à la Haye où elle est restée plusieurs années, à Gand et à Bruxelles. Elle a une fort belle voix de contralto, chaude et sympathique, et elle a un talent dramatique remarquable. C'est donc avec un vif plaisir que nous la verrons reparaître sur notre [illegible] favorite, de la *Reine de Chypre*, de Fidès du *Prophète*, des *Dragons de Villars*, créés ici par elle, etc., etc.

En présence de la pénurie de chanteuses de grand opéra que tous les journaux signalent, par suite de la décadence des classes de Conservatoire, c'était une véritable bonne fortune pour M. Calabrési que de pouvoir s'assurer les services de deux cantatrices éminentes comme mademoiselle Bourgeois et madame Cambier. L'année dernière, nous n'avions qu'un chef d'emploi, mademoiselle Audibert, qui avait été engagée pour chanter les deux genres mais qui, par suite de l'indisposition qu'elle a éprouvée à son arrivée, n'a pu tenir qu'un des deux emplois, de sorte qu'une partie du répertoire a dû être soutenue par une chanteuse, qui, tout en faisant preuve de talent et de zèle, n'avait pas les qualités voulues pour un chef d'emploi.

Cette année, nous aurons deux premières fortes chanteuses, toutes deux parfaitement capables de soutenir leur répertoire et de se suppléer au besoin. Avons-nous besoin d'ajouter que M. Calabrési ne s'en est rapporté qu'à lui-même pour juger de la voix et du talent des artistes qu'il a engagés. Son expérience en pareille matière nous permet de bien augurer des autres chanteuses qu'il nous amène.

Mademoiselle Marie Hesselman, première chanteuse légère d'opéra comique et de grand opéra, est une élève d'une des plus grandes cantatrices de l'époque, Mme Viardot; elle a fait ses preuves au théâtre Lyrique et sur plusieurs grandes scènes. Sa photographie nous la représente avec une physionomie agréable et gracieuse. Mademoiselle Chaveau, première Dugazon et jeune chanteuse, est un premier prix du Conservatoire et a chanté également au théâtre Lyrique. Nous n'avons pas encore de renseignements sur Mademoiselle Marie Larousse, première et seconde Dugazon.

La troupe dramatique sera, croyons-nous, de beaucoup supérieure à celle de l'année dernière. M. et Mme Moreau, premiers rôles en tous genres, arrivent précédés d'une excellente réputation; M. Caron, jeune-premier, a eu un grand succès à New York; M. Albert Julien a joué sur les premières scènes de province; Mademoiselle Gay est, dit-on, une bonne et jolie jeune-première, et Mademoiselle Stelline, enlevée à un théâtre de genre de Paris, est une artiste qui fera sensation par sa désinvolture et par son chic. Mademoiselle Duchesne, grande coquette, et Mademoiselle Bousquet, soubrette, auront le mérite de la nouveauté. Au principal comique, M. Chamonin, il faut ajouter M. Nardin, trial, ténor comique, et jeune premier comique des théâtres de Marseille, de Lille et d'Alger.

M. Calabrési, éclairé par l'expérience de l'année dernière, a compris qu'il ne pourrait réussir qu'en donnant un répertoire varié et nouveau, et il a fait ses engagements en conséquence. Parmi les opéras nouveaux qu'il compte monter, nous citerons *Roland à Roncevaux*, de Mermet; et parmi les reprises, il est possible qu'il donne *Semiramis*, *Moïse*, *Les Martyrs*. Avec deux Dugazon, deux ténors légers et un bon trial, il est facile de monter quelques opérettes nouvelles. Nous espérons donc que nous aurons une saison théâtrale animée et brillante, et que le public aura tout lieu d'être satisfait de la nouvelle troupe.

UN CUISINIER MAROCAIN.—Voici un coquin de la pire espèce, qui a fait cependant durant [illegible] des délices des gourmets de Méquinez, [illegible] ville de l'empire du Maroc.

Le *Gamelmo*, d'après la *Epoca* de Madrid, [illegible] de petites brochettes d'un mets que l'on [illegible] *kefta* et qui, malgré son nom pittoresque, n'est tout simplement que de la viande [illegible] découpée par tranches menues et passée au travers d'un fil de fer. Ce mets est [illegible] usage vulgaire au Maroc et les marchands [illegible] y foisonnent en conséquence, mais [illegible] débitait autant de *kefta* que le père [illegible], dont les produits culinaires possédaient un goût très relevé et spécial qui les recommandait au palais des amateurs. Aussi les [illegible] de Gamelmo atteignirent bientôt des [illegible] inconnues au Maroc; le vendeur de [illegible] amassa, au bout de dix ans d'exercice, une fortune assez rondelette.

La semaine dernière des *assass* ou veilleurs de nuit, qui faisaient leur ronde, entendirent des soupirs et des gémissements étouffés, qui s'échappaient par un soupirail de la maison de Gamelmo. Ils firent un rapport sur ce fait et le lendemain on fit une descente chez le vendeur de *kefta*. Arrivés à la cave, la justice trouva le corps d'une femme récemment égorgée, découpé par quartiers et proprement suspendu aux murailles comme si c'était de la viande de boucherie. Dans un coin on retrouva aussi vingt-sept crânes féminins.

On comprit de suite l'application que Gamelmo donnait à la chair de ses victimes, et, [illegible] que la population de Méquinez ne soit pas [illegible] de sensibilité, je vous laisse à penser [illegible] pareille découverte fit sensation dans la [illegible] et surtout parmi la nombreuse clientèle [illegible] marchand de *kefta*.

Le sultan de Méquinez fit venir en sa présence Gamelmo et prononça sa sentence, qui fut exécutée sur le champ. Elle était aussi barbare [illegible] sauvage que le crime, et, si nous ne li[illegible] dans les correspondances du Maroc [illegible] publie un de nos journaux les plus sérieux [illegible] Madrid, la *Epoca*, nous aurions de la peine à croire qu'il existe encore un pays assez peu avancé pour appliquer de pareilles punitions.

Gamelmo fut traîné sur une claie à travers les rues de Méquinez, fouetté à chaque carrefour, et son corps coupé tout vivant en petits morceaux.

C'est peut être la loi du talion, mais malgré l'énormité du crime, il faut être mauvais pour garder cette façon de satisfaire la vindicte publique.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

XIII

OÙ BRINDOIE ÉCRIT UNE LETTRE SANS S'EN DOUTER—(Suite).

Ce mot frappa l'aventurier comme un coup de massue. Un instant il en demeura étourdi.

—Ah! cria-t-il enfin, tu m'as joué, coquine!

Il s'élança sur Madeleine. La jeune fille était forte; elle se dégagea de l'étreinte, bondit en arrière, mit la table entre elle et le forcené, puis, approchant de ses lèvres un sifflet d'argent suspendu à son cou, elle en tira un son prolongé.

Brindoie éclata de rire.

—Oui, appelle!.... dit-il. Nul ne passe, nul ne t'entend...... appelle! tu seras morte avant qu'on n'arrive!

En même temps, avec une agilité extraordinaire, il sauta par-dessus la table et dans son élan furieux, repoussa Madeleine jusqu'à la muraille, contre laquelle il l'adossa.

Il y eut dès lors, entre ce vieillard et cette enfant une lutte acharnée, sombre, silencieuse. Ni l'un ni l'autre ne proféra un cri, car ils eussent craint tous les deux d'attirer M. de Morlac. Mais Madeleine se défendait comme une lionne; son cou ruisselait de sang, Brindoie essayant de la saisir à la gorge et la lui labourant avec ses ongles.

—Ah! je t'étranglerai, vipère! grondait-il.

Au milieu de ses lâches attaques, il effleura la poitrine de Madeleine et sentit sous ses doigts le froissement d'un parchemin. C'était la lettre, objet de tant de convoitises. Alors il ne se connut plus, et, redoublant d'efforts, il tâcha d'arracher par lambeaux le corsage de son ennemie.

Celle-ci commençait à faiblir; sous cet outrage, elle se ranima. Belle d'indignation, de pudeur révoltée, elle retrouva encore assez de vigueur pour échapper une fois de plus à l'infâme; elle parvint même à donner un coup de sifflet, plus aigu, plus désespéré que le premier.

Mais ce fut tout. A ce paroxysme nerveux succéda une invincible langueur; elle pencha la tête, elle cessa de lutter.

Livide, écumant, l'aventurier se jeta sur elle et lui enveloppa le cou en poussant une exclamation sauvage.

Tout à coup deux mains de fer s'abattirent sur les flancs de Brindoie, lui coupèrent la respiration, le forcèrent à lâcher prise et le lancèrent presque évanoui à trois pas de là, sur les dalles.

Celui qui arrivait si à propos pour sauver la jeune fille portait la livrée des comtes de Thun. C'était un écuyer de Dolorès.

Chargé par elle d'accompagner en tous lieux Madeleine, il l'attendait dehors lorsqu'elle visitait sa maison de l'Enclos, et prenait patience en se promenant de long en large.

Brindoie ignorait, malheureusement pour lui, ce détail.

Ajoutons que l'écuyer Fritz, colossal et discret Alsacien qui, comme tous les serviteurs du comte, estimait et vénérait Madeleine, s'inquiétait peu et ne lui avait jamais demandé le motif de ces stations en ce logis mystérieux.

Au premier coup de sifflet, Fritz avait vaguement prêté l'oreille. Le sifflet, à cette époque, remplissait le même office que la sonnette de nos jours, et rien, par conséquent n'était plus commun que son bruit. Au deuxième coup seulement, l'écuyer avait reconnu d'où provenait le son et s'était hâté d'accourir.

—Quel est ce bardignlier? s'informa-t-il en son jargon tudesque, tout en enfonçant son lourd genou dans la poitrine de Brindoie.

—Je l'ignore, répondit la vaillante fille. Quelque bandit, probablement, voleur de son métier et assassin par occasion. Je l'ai trouvé crochetant ce coffre.

Fritz, avec un sourire paisible, tira de sa gaine une de ces armes moitié dague, moitié poignard, que l'on désignait sous le nom de miséricorde, et il en appuya la pointe sous le menton de l'aventurier.

—Ne le tuez pas, mon bon Fritz! intercéda la jeune fille qui reprenait haleine et rajustait sa magnifique chevelure fauve, dénouée pendant le combat.—Je ne veux pas de sang ici.

—C'est chusté, cela salirait, fit naïvement l'Alsacien. Che fais aller le saigner dehors!....

—Non, j'ai mon idée sur ce misérable.

—Ah! pon!

—Baillonnez-le et liez-lui les membres solidement.

—Che gombreuds.... Fous foulez le lifrer aux serchants? Fous afre raison, matemoiselle. Ce qui confient le mieux à ce caillard là, c'être le chipet!

A ce mot de gibet, quelque défiguré qu'il put être par l'accent de l'excellent Fritz, Brindoie sauta comme une carpe au soleil.

Fritz lui pesa un peu plus son genou, puis détacha son écharpe et la déchira en deux parties. L'une servit à garotter les jambes de Brindoie, l'autre à lui lier les mains derrière le dos.

Brindoie, redevint une masse inerte. Ses yeux fermés, ses mâchoires convulsivement serrées lui donnaient l'aspect d'un cadavre.

Fritz alors prit le mouchoir de Madeleine, le roula en tampon et bâillonna l'enragé bonhomme.

—Là!...... fit-il. Voilà le marmot emmaillotté!...... Où le gougerons-nous?

—Chargez-le sur votre épaule et venez!

L'écuyer obéit. Elle le conduisit dans un étroit cabinet, sans air ni lumière, qui faisait face à la salle basse. Là, Fritz se débarrassa de Brindoie, en le jetant, comme un paquet, dans un coin.

—Merci, mon cher Friz, dit Madeleine. A présent, retournez m'attendre dehors; je ne tarderai pas à vous rejoindre.

Fritz ne discuta point. On était habitué, chez le comte Godefroy, à exécuter militairement les ordres de ce joli majordome en jupons.

Restée en tête-à-tête avec son prisonnier, Madeleine se pencha vers lui:

—Rassurez-vous, monsieur Brindoie, lui dit-elle. Ce soir, dès que M. de Morlac aura quitté Tournai et que vous serez hors d'état de me nuire, vous serez libre, je vous en donne ma parole.

Sur cette promesse, elle l'enferma à double tour et [illegible] dans la salle basse.

Là, elle médita quelques minutes. Puis elle sortit de sa poche des tablettes dont elle était toujours munie, et elle y traça rapidement une vingtaine de lignes qu'elle signa du nom de Brindoie. C'était un faux, dira-t-on. Elle l'accomplit sans hésiter et le sourire aux lèvres.

Cela fait, Madeleine retira du coffret les trois mille écus d'or, glissa cette somme dans une bourse de soie, puis déposa la bourse et les tablettes au fond de la corbeille qui contenait les provisions destinées au repas du vicomte.

Après quoi, et d'un pas si léger qu'un sylphe en eût été jaloux, elle monta l'escalier, plaça la corbeille à terre devant la porte de Florestan et, certaine désormais que celui-ci ne pourrait s'aventurer hors de sa chambre sans apercevoir cette corbeille, elle redescendit avec les mêmes précautions.

Une minute après, Madeleine s'éloignait du logis.

Rien n'avait indiqué à M. de Morlac qu'une scène violente se déroulait à l'étage inférieur. Sauf quelques piétinements sourds, trop indistincts pour éveiller son attention, aucune rumeur n'en était parvenue jusqu'à lui.

Il s'était levé, avait passé sa robe de chambre et attendait avec une impatience fébrile le retour de son hôte.

On devine s'il se grisait de rêves et si la perspective dorée que lui avait ouverte Brindoie, chatouillait son orgueil, caressait son ambition, éperonnait son amour!

Maître d'une fortune immense, où ne s'élèverait-il pas! Quels obstacles résisteraient à ce puissant levier! Quelles séductions ne pourrait-il mettre en œuvre pour fasciner et vaincre cette femme, si haut placée d'ailleurs, dont il s'était frénétiquement épris?

Le champ livré à son imagination était vaste, et il y courait à toutes brides. Mais si doux que fussent ces mirages, Florestan brûlait de les appuyer sur une réalité quelconque. Il avait beau entasser les hypothèses, il ne découvrait aucune base raisonnable au merveilleux destin qu'on lui avait promis.

Brindoie seul aurait pu élucider les choses. Or, les heures se succédaient et point de Brindoie.

—Lui serait-il advenu quelque accident? pensa le vicomte.

Il ne fallait rien moins que cette idée pour le décider à franchir le seuil de sa chambre,—hardiesse dont il s'était abstenu jusque-là par discrétion. Et, comme l'avait prévu Madeleine, le premier objet qui frappa ses yeux fut la corbeille.

Etonné de la rencontrer là, Florestan commença par la recueillir avec un soin d'homme affamé. Puis, l'ayant pieusement déposée sur la table, il parcourut la maison en appelant Brindoie.

Du fond de son cachot, Brindoie dut entendre cette voix amie, toutefois, il n'y répondit pas.... et pour cause. Après un quart d'heure de recherches vaines, M. de Morlac regagna son appartement, persuadé qu'une affaire d'importance avait entraîné et retenu le bonhomme hors de chez lui.

D'autre part, l'endroit où il avait trouvé la corbeille lui parut être une invitation tacite de son hôte à déjeuner tout seul, et comme il se mourait d'inanition, le vicomte attaqua enfin les victuailles à belles dents.

Il en était au dessert et cherchait négligemment au fond du panier les friandises habituelles, lorsque sa main ramena la bourse et les tablettes.

La bourse était ronde, gonflée, splendide et laissait apparaître à travers ses mailles rouges, de longs et rutilants rouleaux d'or.

Les tablettes contenaient ces mots, tracés d'une écriture fine, élégante et ferme:

"Monsieur le vicomte,

"Forcé de partir à l'instant pour un voyage dont je ne prévois pas le terme, j'ai le regret de vous adresser mes adieux, non de vive voix car le temps me manque, mais par écrit et du plus profond de mon cœur.

"Ci-joint trois mille écus d'or. Vous pouvez les accepter sans scrupule. C'est un léger à compte sur la fortune qui vous reviendra un jour, car mon départ ne change rien aux choses que je vous ai dites. Vous serez richissime, monsieur le vicomte, il ne s'agit que de patienter dix-huit mois. Jusque là, vivez en liesse partout où bon vous semblera, excepté à Tournai, que je vous engage fortement à quitter ce soir.

"J'ai certaines raisons de croire qu'un plus long séjour ici mettrait votre existence en péril. Toutefois si, malgré mon avis, vous persistiez à demeurer en ce pays, soyez assez bon pour me laisser les trois mille écus d'or dans le tiroir de gauche du meuble qui fait face à votre lit.

"En effet, je ne vous avance cette somme que dans le cas où vous consentiriez à disparaître de Tournai pendant les dix-huit mois susmentionnés.

"Dans le cas contraire, je vous regarderais comme un homme mort, et—les morts n'ayant pas besoin d'argent—je renoncerais à vous avancer le mien.

"Je suis avec respect, monsieur le vicomte, votre très humble, très dévoué et très obéissant serviteur.

"BRINDOIE."

Après lecture de cette lettre singulière, M. de Morlac tomba dans une stupéfaction mélangée d'envie de rire. Sans les trois mille écus d'or, il eût volontiers supposé que mons Brindoie se moquait de lui. Mais la somme était trop considérable pour que ce petit bourgeois intéressé lui fît un prêt de cette importance; il fallait bien qu'il eût, sur l'avenir du vicomte non seulement des espérances, mais des certitudes.

Quant à la fuite précipitée du bonhomme et au conseil qu'il lui donnait de fuir aussi, Florestan n'en éprouva aucune surprise. Il avait des ennemis puissants, Brindoie le lui avait affirmé. Peut-être ces ennemis se disposaient-ils à le frapper dans l'ombre.

Enfin, du milieu de toutes ces obscurités une chose se dégageait claire et précise, c'est que la fortune du vicomte était ajournée à dix huit mois.

Cela lui fut amer.

Il se prit donc à réfléchir longuement et à soupirer plus longuement encore, car l'alternative était fort nette: il devait, ou partir le jour même avec l'argent, ou rester à Tournai sans un sou.

Hésiter sur le parti à prendre eût été une insigne folie.

En conséquence, et pour la première fois depuis son duel, Florestan s'habilla de pied en cap.

La journée s'était écoulée, le crépuscule tombait. C'était l'heure où la belle comtesse venait errer sous les grands arbres du jardin.

Florestan ne voulut pas s'éloigner pour toujours avant d'avoir envoyé un regard d'adieu à celle qui, sans le savoir, lui avait dérobé la moitié de son âme.

Pâle et déchiré de tristesse, il s'approcha de la fenêtre dont il poussa doucement les volets. Un silence profond enveloppait les charmilles. Allées, pelouses, bosquets, tout paraissait désert.

Le berceau de jasmins et de clématites, ce retrait favori de Dolorès, ne vibrait pas, ce soir-là, sous les accords des mandolines, et le vicomte se dit avec douleur que la suprême consolation de la voir lui serait refusée.

Mais quand ses yeux se furent accoutumés à l'ombre épaisse que projetait le feuillage, il tressaillit.

Dolorès était là, elle était seule, elle dormait.

L'on avait suspendu aux troncs de deux tilleuls un léger hamac, tissé de pourpre et d'or. Blottie dans ce filet aux larges mailles, son bras nu replié sous sa tête charmante, la comtesse reposait.

Soit qu'elle l'eût exigé, soit que l'on se fût écarté pour ne pas troubler son repos, il n'y avait personne auprès d'elle.

De la distance où il se trouvait, Florestan ne distinguait qu'imparfaitement son visage, mais il se le représentait par le souvenir, et une rêverie poignante engourdissait son cœur.

Que n'avait-il les ailes de l'insecte ou de l'oiseau, afin de se transporter auprès de la dormeuse? Que ne pouvait-il, invisible amant, se pencher sur son front pur, effleurer d'un baiser rapide ses paupières abaissées et respirer le souffle de ses lèvres mi-closes!

Ainsi divaguait le vicomte, nonchalamment accoudé à sa fenêtre. Tout à coup, il se redressa par un haut-le-corps brusque.

Les traits convulsés, la bouche pâle et crispée, l'œil fixe et flamboyant, il sembla se ramasser sur lui-même, pareil au lion qui va bondir et se ruer contre une proie....

Qu'avait-il vu?

(*A continuer.*)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Dimanche matin, 11 octobre 1868.

Le temps a été sombre, avec menace de pluie toute la journée.

Les affaires n'ont pas été ce qu'elles auraient dû être pour un samedi. Quelle qu'en soit la cause, le fait n'est pas encourageant.

Sont arrivés: Le Mittie Stephens, de Ouachita; Grey Eagle, de Bayou Sara; Wild Wagoner, de Natchez, et le Hetty Gilmore, de Bayou Lafourche.

Sont partis: Le Mollie Able et Ruth, pour St Louis; Genl Quitman, pour Vicksburg; Wild Wagoner, pour Natchez; Era No 8 et Big Horn, pour la Rivière Rouge; Oleona et Success, pour la Rivière Ouachita, et le Flicker et l'Aloe, pour le bas de la côte.

EN CHARGEMENT:—Le Lexington, pour St-Louis; Grey Eagle, pour Bayou Sara; Rose Frank, Dixie et Bart Able, pour la Rivière Rouge; Success et le Mittie Stephens, pour la Rivière Ouachita.

Le magnifique bateau *Ninna Simmes* ayant été complètement réparé, partira demain au soir à 5 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. L'inspecteur déclare que le paquebot est en parfait état et l'un des plus solides du fleuve. Le capitaine W. H. Greathouse, et le commis, M. J. A. Comstock, aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

LE GREY EAGLE POUR BAYOU SARA.—Ce bateau part ce matin, à 9 heures précises. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, une table des mieux servies et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 11 octobre.

A		
Abat Alphonse	Arratras Beatrice	A'tam A O Mme
Alvarès Frank	Ader Phil ppe	Antoine Mark
B		
Blanchette Damas		Barllieau F Mlle
Baron Oscar	Benfante R V	Beroud Daniel
Besnan E	Bernard L L	Bineaud J A
Brillault Z Mlle	Brisac Anselm	Bourg Désiré
Bourbes Emile	Brunett John	
C		
Camt François	Cesares Emile	Chauchen L
Chailbot H E	Catonet A	Casson Louis
Carambat John	Coltin F Mme	Croizet Victoria
D		
Dameant J R	DaSilva J S	Davis St Colomb
D'Arcautel H Mme		Dantin Henri
DeRoche J A & Co.		Daudier E
De Laobel C L	Décusan II	Del Hondig F
Dejean George	De Wolf A	De Clément D
DeBecorro Maria	Deblieux Edwin	Dupier O
Delabarre M F Vve	Duperier A Dr	Dugas Chas
Duvert T	Duvert Théodore	Dubalt L A
Duquesnay L M	Dury Henry	Dutel Louis
F		
François Marguer	François Prosper	Fleury Frank
Ferret Jean	Fourneir Jean	Fortier Léontine
Fuqua E B		
G		
Gelo Pierre	Gabbiato Elia	Gavignon & Co
Gauthier E	Gresher Hearlette	Georges Michel
Goujon Adol Mme	Gaichard Lille	Gluesty Jean
H		
Herve Bernardo	Hebert O S Mme	Heron Octave
Herbert & Co	Dr	Herlot George
Honors F		Graves
J		
Jaquart J	Jaquet C	Jara F Frau
Jean Louis	Jeanneline	
L		
Lacase Ernest	Lavigne Marie-Mlle	Lacent John Mme
Lambreaux J	La Rue Wilbrode	Lacombe L
Larronde Jean	Lalande Louis	Lafaure
Laronte S	Lasalle Louis	Laporte B MmeVve
Landry S J	Lecourt A J	Le Baron C L
Levi Clement	Le Bourgeois F	Le Bla C M
Le Blanc J A	Le oul Emile	Le Roy G
L'orel Acasio	Lavater Charles	Luyrous C A
M		
Mauble Guillaume	Murera Teresa	Martinez Alphonse
Marcel J Mme	Martin F charp.	Mandere Jean
Martin L P	Maniotti	McVace J Mlle
Mercier Leopold	Mestrel Gustave	Moreau Tuft Mme
Mittenberger A L	Mangiarro J	Mosize
Morel A	Montanee J Dr	Mut Jayme
N		
Nicaud Alex		
O		
Ora Frank y Hotts		Ollivier George
P		
Papadopulo S Mme	Perrin F	Peres Jean Marie
Pemberton F Mme	Piguetol A	Popoulos M C
Prodhomme Pierre	Pelliague & Gagoe	Porée Madère
Pallot John	Puchen Louis	
Q		
Queyrol Alphonse		
R		
Ravelet C & Son	Reine Chas	Reme Alexandre
Rovera Maria Rose	Rousset Jean-Pierre	Rogers E
Rodi Stefano	Roche, Becker & Co	Romain L
Ruson Jean	Segars Max	
S		
Sommimostelli F	Samon & Leavet	Sansnays A
Salvy	Saurage Paul fils	Sawas A
Serres Jos	Steal F	Sicard Marcellin
Souby Paul		
T		
Tavaren	Tadéos Jules	Théard J C
Tronchard Victor	Titus J L	
V		
Vaudry S F Mme	Vigier	Villa Ca
Verilhac Guillaume	Vergnon, Gags	Vairin J P
Voisin F		Vaudry Wil & Co
Vuillermet C Mme Vve		

W. M. SMALLWOOD, Adjoint Maître de Poste.

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÈS,
185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (amis loin at Havanais). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et en détail, ainsi que des Robes de Grenade. No 10, 15 et 21. Les ordres adressés au Lock Box No 248 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.
7oct—3ms

MAGASIN DE MUSIQUE DE
BLACKMAR,
Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No. 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—6ms

Changement de Magasin.
MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 1-7 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection de robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc.
4 oct—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, [illegible]

INJECTION RICORD, Paris

UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord---Paris.
C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être assurées d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes de flueurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.
MAUNSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros
2 aout—

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...41.. & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP le M

FONDERIE DE LEEDS
[ÉTABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dépécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Howell, des Roues à Gouvernail, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & Co.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs
SPECTACLE TOUS LES SOIRS, ET LES SAMEDIS, A MIDI.
LE THEATRE DES FAMILLES de la Nlle-Orléans. Le professeur HASELMAYER, le MERVEILLEUX NECROMANCIEN. 10 oct—

MAISON FELIX SARON 14 Rue Baronne PRES CANAL.

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

L E soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'une des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE, ECAILLES, de peignes, brosses, parfumeries fines des premières maisons de Paris, FLEURS, VOILES et COURONNES de MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.
Un grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirées. Abonnement à la semaine et au mois.
Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS, &c.
6oct—3m FÉLIX SARON.

STEAM DYEING.
Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGÈNE GEORGEST.
Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, mérinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons de 75 cts; Gilets do 35 ct.; Robes en mérinos, grenadine, popeline, mousseline, barège, mohair, alpaga, calicot, châles, teint en noir, 75 cts; Jupes do 60 cts; Robes en soie ou satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00; en jaune ou vert, 2 50; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, blanchi ou couleurs 75 cts.
Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.
Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3ms

EMMAGASINAGE DE DOUANE.
"U. S. Bonded Warehouse No 4,"
Au coin des rues Conti et Peters.

L'IMPORTERS' BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôts de Douane des importateurs) emmagasine, à bas prix, toute espèce de marchandises, dans leurs excellentes BATISSES A L'ÉPREUVE DU FEU.
Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt.
HENRY TRÉMOULET, Président pro tem.
2oct—1m

J. J. BONNAFFÉ,
QUINCAILLIER.
47........Rue Peters (autrefois Levée)........47
Entre Champs-Elysées et Marigny,
En face du Marché du Port, 3me District.

S'E fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de cadenas et serrures de sûreté pour appartements et meubles, objets inappréciables dans le temps où nous vivons. On ne saurait prendre trop de précautions.
On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié de quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au bas prix du marché. 19 sept—1m

Changement de Local.
BARNETT & BOUSQUET.
Marchands de Vins et de Liqueurs,
Ont transporté leur magasin du No 51 de la rue Conti
Au No 24 de la même rue. 2oct—8

Meubles de seconde main.
L E soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main.
P. DÉJAN, (au magasin de meubles), Au coin des rues Dauphine et Quartier.
17 sept—1m

Changement de Local.
H. A. WHEELOCK & CO.,
Ont transporté leur magasin du No 9 de la rue Vieille-Levée,
A l'angle des rues Magasin et Lafayette.
23 sept—1m

SEYMOURINE.
CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudraient s'assurer de sa vertu de ce fait peuvent voir de nombreux certificats, à l'atelier de coiffure de M. Potier, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente.
3 sept—1m

Candi "Barber Pole".
LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, tous genres de CANDIS pur, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Vermicelli. Macaroni.
TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c., &c., constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.
TOUTE espèce d'ÉPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours fraîche, à vendre par NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Extrait de Café,
CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.
NOUS moulons du CAFÉ tous les jours, pour le garantir pur et le vendons à bas marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

F. J. QUINLAN & CO.,
Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—
ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs
Changement de local.
Du No 86 de la rue de la Commune, au No [illegible] Coin Nord Ouest des rues Magasin et Gravier.
F. J. QUINLAN, W. H. OTIS, Nlle-Orléans New-York. 25sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,
AVOCATS,
No 23 du Commercial Place.
LES soussignés ont formé une société. Ils exerceront leur profession dans toutes les Cours fédérales et d'Etat. G. H. BRAUGHN. 30sept—1m ROBERT N. OGDEN.

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES —ET—
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Rue Tchoupitoulas, No. 48.
1er sept—1an
JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3ms Nlle-Orléans.

J. B. Walton & Deslonde
ENCANTEURS
Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrip, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.
Bureau transporté au No 6 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et annonçons à nos amis qu'en outre de nos affaires ordinaires, nous négocierons des emprunts sur hypothèques, nous nous occuperons de l'assessement (de la ville et de l'Etat) des propriétés situées en ville et dans les faubourgs, acquitterons les taxes de la ville et de l'Etat, louerons à bail les propriétés de la ville et des faubourgs et nous nous chargerons des recouvrements des loyers de propriétaires résidents et absents.
Nous veillerons personnellement aux intérêts de nos clients.
1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble;
50 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;
20 barils PORC MESS;
20 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson
BACON, AMIDON, WHISKEY, &c, &c &c
A vendre par OSCAR BERGIER & CO.,
No 51, rue Perdrus.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.
4000 barils chaux Thomaston, Cape,
2500 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils souffre,
200 barils huile de graisse "winter strained,"
75 do huile de baleine,
25 do huile de spermaceti,
200 do huile de graine de coton, clarifiée,
100 do huile de graine de lin, crue et cuite.
20 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky.
Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucreries,
Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton,
Pots et plateaux à marquer,
3500 barils Ciment Rosendale et Louisville,
500 barils Plâtre de Paris,
Soude, Huile de Palme Carbuli et Résine,
Poix, Goudron et Térébenthine.
En débarquement et à vendre par KEARNY BLOIS & CO.
9sept—2m No 62 de la rue des Magasins.

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
25aout—1an Nouvelle-Orléans

Nelligan & Bassetti,
ENCANTEURS.
Bureau, No 164 de la rue de la Commune.
L ES soussignés ont transporté leur bureau du No 74 de la rue Carondelet, au No 164 de la rue de la Commune où ils se chargent des ventes de propriétés foncières, actions, obligations, scrip d'assurances, produits, meubles et de ventes du dehors.
Ayant abandonné leur salle d'encan, ils consacreront tout leur temps à toute leur attention aux affaires qui leur seront confiées.
Ils remercient leurs amis et le public de l'appui dont ils les ont honorés et espèrent qu'ils les leur continueront.
1er oct.—au15 PP NELLIGAN & BASSETTI.

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
L E Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (Sueurs Blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, sous les cases, de midi à 1 heure. 16 mars—1 an

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
D U Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

INSTITUTIONS

PROSPECTUS
—DU—
Collège de l'Immaculée Conception,
A l'angle des rues Commune et Baronne,
NOUVELLE-ORLÉANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.
Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour entièrement séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 6 heures, ils sont sous la surveillance.
Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.
Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.
L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.
Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur donnera la conduite, les progrès, le rang et classe et la présence de leurs élèves.
L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.
Cours de Collège payable d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, et deux mois.........................$30
Cours préparatoire...............................16
2 oct—1m

Institut St-Charles,
DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
164 et 166 rue Bourbon.

L A réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre.
Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'Institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.
Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.
Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 20sept

ECOLE DE MUSIQUE
Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.
L A classe de SOLFÈGE, dirigée dernièrement par Mme Meyer et Magloni, sera continuée par Mme Magloni, rue de la Commune, No 259, entre Remparts et Bassin. La réouverture du cours est fixée au 15 septembre. Jours de leçon: les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après-midi. Prix, $3 par mois par enfant.
13 sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collège Classique et Commercial,
133, RUE DU QUARTIER,
entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: EDW. C. HAYDEL—Chs. BLETON.
C E collège, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept—1m.

INSTITUTION DERON.
INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS
No. [illegible], Esplanade, encoignure Prieur. Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.
Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.
Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.
La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane
RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

L E Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M. auteur du "Calculateur de Commerce," Président; S. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calculs abrégée venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette Institution. Les leçons d'écriture d'ornement se donnent rien au soir et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 aout—1m

INSTITUTION CARNATZ,
267, au coin des rues Prytania et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.
L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.
Cette Institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit à l'avantage d'un local spacieux dans des frais ombragés d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminents, les meilleurs: les leçons, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements de nos collèges du pays.
Pour les conditions voir les circulaires ou s'adresser à l'Institution. 1aout

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.
PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)
Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,
Et dirigé par les Frères Chrétiens.
L'année scolaire commencera le premier lundi de septembre et se terminera à la fin de juillet.
La Passe-Christian est reliée par le chemin de fer et les bateaux à vapeur à la ville de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.
Les conditions et les frais de médecin, pour un enfant, $165.
[illegible]
Pour plus amples informations, s'adresser à la Nouvelle-Orléans ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Mss.)
7 aout—3m

Institution St-Joseph.
L A soussignée ouvrira vers la fin de ce mois à l'angle des rues St Philippe et Prieur, une école pour les enfants des deux sexes, dont le programme comprend [illegible], l'anglais, l'histoire et la géographie, etc. [illegible] Classes de jour et du soir. [illegible]
19 aout—1m ADELARD JOURDAN, Directeur.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Sous la direction de Mme CENAS,
A l'angle des rues Esplanade et Laiborne.
L a rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre.
[illegible]
2 aout—2m

Collège Jefferson Ste-Marie,
Paroisse St Jacques, Lne.
L A session prochaine de ce collège commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent ont le mérite de mettre les élèves à même d'acquérir une éducation complète. Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Thomas et Lafaye, rue Natchez, Nlle-Orléans.
1 aout—2m

COLLÈGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON,
Rue du Canal, 269.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 8 à 2; classes du soir, de 6 à 8. [illegible] le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances.
19mai—1an 121

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.
Mlle M. A. BURR.....................Principale.
L A vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.
Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une éducation solide. L'étude du Français, de l'Anglais et de l'Espagnol, du Latin et de la Musique y est spécialement encouragée.
Le département primaire attaché à l'Institution est confié aux professeurs les plus capables et aux plus expérimentés. L'instruction des élèves y est soignée avec la plus grande attention.
Les parents qui désirent des détails, ou qui voudraient des prospectus, sont priés de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, ou on pourra également se procurer à l'avance l'état des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 191.
1 aout—3m

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT MÉDICAL.
A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville), Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.

Le trente unième cours annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre. Les salles d'anatomie s'ouvriront le 25 octobre.
Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits mentionnés dans le cours.
Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruisent les élèves, chaque jour, au chevet des malades.
Prix—Pour tous les cours, $140; matricule $5; anatomie pratique, $10; grade, $30. Paiement d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.
11 aout—2m—MJD

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur de Mathématiques anciennes et modernes et de Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
1juillet—

A. C. TREMOULET,
AGENCE GENERALE
Rue Vieille-Levée, No 95.
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 9sept—2m

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 263, rue des Magasins, coin Delord, et
No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 6juillet—1an

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO., Marseille.
PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino,
Liqueurs assorties,
Vins rouges en caisses fins et ordinaires,
do blancs do do
do en 30 en barriques do
do rouge do do do
Sardines, Fruits conservés, Huile de Pied et Barigoule, Huile de Pignoli, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIERE, Seul Agent,
21 juil—3m No 22 rue Natchez

"Chaux du Cap de Richards,"
Manufacturée dans les carrières de marbre.
NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME".
Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et les procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, vendue au fourneau, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
2oct—3m NEWTON RICHARDS

Chaux de l'Alabama à vendre.
J E reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en barils ou par lots. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et n'a pas de rivale, tant au plâtre pour les corniches, la fin et la fabrication de sucre.
SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet, No 83.
7juil—3m

MALADIES DES YEUX.
L E Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel à Paris, a changé ses [illegible] ... Consultations, de 11 à 1 heure, au No 18 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 14 nov—1an—sij

ANNONCES POLITIQUES.
Bureau des Inspecteurs.
ÉTAT DE LA LOUISIANE. Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1868.

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT —POUR LA—
PAROISSE D'ORLEANS,
SERONT OUVERTS LE
Vendredi, 25 Septembre 1868,
AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.
Rue Race, coin Annonciation. Inspecteurs—G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.
Promenade Triton, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SETH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, E. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant.)
No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)
No 102 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN DEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.
Encoignure des rues Conti et Tremé. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN.

Cinquième Ward.
No 159 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. ROUGELOT, L. A. SNAER, L. D. LARRIEU.

Sixième Ward.
Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.
Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.
No 401, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.
No 156 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.
Encoignure des rues St Thomas et Josephine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, C. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.
No 855 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.
Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM. PEASE.

Les su dites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, afin il en soit donné avis à leurs places.
Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 21 octobre 1868.
Pour l'information du public, les limites des différents wards sont dès que:
Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julie
Troisième Ward—De la rue Julie à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St-Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à rue Esplanade
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledo, (toutes limites de la ville.)
Par ordre du Bureau d'Enregistrement
WM. BAKER, Président.
24 sept—1m

AVIS.
BUREAU D'ENREGISTREMENT.
ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, 24 septembre 1868.
CONFORMÉMENT à la section cinq de la loi qui crée un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 16 septembre 1868—il est à ceux que les enregistrements doivent s'inscrire sur les registres qui leur sera permis de l'enregistrement.
Le Bureau annonce à ceux qui redoutent que tous les appels devant son être faits par écrit, doivent être adressés au Président du bureau, et qu'ils seront entendus les vendredis pour ceux dont les griefs seront présentés au bureau et celles qui en seront venues avant ce temps.
Par ordre du Bureau.
3sept WILLIAM BAKER, Président.

AVIS
A tous ceux qu'on refuse d'enregistrer.
L ES personnes qu'on refuse d'enregistrer et qui ont le droit d'être enregistrées sont priées d'en avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 203 de la rue du Canal, de midi à trois heures.
THOMAS STEEL, Secrétaire du Comité Central Démocratique d'Etat.
3sept

Comité Central Démocratique d'Etat.
L A réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à 7 heures et demie, à la salle du comité, rue du Canal, No 203.
THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.
JOS. ELLISON, Président.
S St-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier.
C. W. CULBERTSON, tres. D. L. DUFFIÉRE, sec. cor.
Comité Exécutif.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. F. HARPER, W. F. RILEY, E. C. BOND.
Comité de Finance.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
O DUFFIÉRE, Anth. MITCHELL, M. W. CLONEY,
J S ZACHARIE, A. TISSOT, W. LOCKWOOD,
R ALLAMBAS, J. R. LILLIA, JOHN HAAS,
W. P. DUNHAM
Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.
S St-MARTIN, Prést., J H BERNOS, avocat du comité.
W. L. MURPHY, A. BAMBOLA,
J. DELANEY, J. H. HUCKINS.

J. RAULT,
Serrurier-Armurier, rue St-Maria, No 207, en face le marché Magazine, 4me District.
Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de toutes espèces, pour magasins et pour meubles ainsi que clefs, pentures et fiches de tous genres. Il se charge également de la pose des serrures et se met à la disposition de ceux qui voudront être sûrs de la solidité de leurs portes. Il y a aussi un assortiment de pistolets revolvers et de fusils de chasse de toutes sortes. Il a également un assortiment de lames et scies de toutes espèces, qu'il reçoit directement de France.
A vendre en gros et en détail. 2sept—3m.

MUSIQUE. MUSIQUE.
Transfert de magasin.
A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il transporte, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 79 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
LE REMEDE LE PLUS EFFICACE
POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

L ES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On n'en sert beaucoup pour la simple raison que
On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.
Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ans et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.
Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.
Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."
F. P. DUCONGE, Agent,
11sept—1an rue de Chartres, No 30, Nlle-Orléans

Nouvelle confiserie.
Coin St-Louis et Dauphine
L E soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de tout genre et les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix.
6 sept—1 m. ALOYS WEISSENTHANNER.

80..........RUE DU CANAL..........80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER,
80, rue du Canal.
11 sept—2m (Au Premier)

Café Napoléon.
OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 34 de la rue Royale, CAFÉ NAPOLÉON.
(ancien Restaurant Victor). Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle-Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le patronage du public est respectueusement sollicité.
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN, Propriétaire.

AVIS!
L E Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 110 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867. Si ces taxes ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, les propriétés des délinquants seront immédiatement mises en vente.
F. C. MAHAN,
sept—1m Percepteur des Taxes d'Etat

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes prêts à nous en servir toutes les machines qu'on pourra nous fournir, et de fournir pour les fabriques de riz le plus d'ordres.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui veulent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO,
Au coin des rues Delord & Foucher

JACOB OTT Entrepreneur,
REPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, ou chez M. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov—1an

VAPEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET ST NAZAIRE.—Cor. cependant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.
Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $120 en or.
Passage dans une cabine 2d pont avant.............. 100
Passage d'entrepont.................................. 100
Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Domestiques place entière.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $20 par sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera Cruz.
Pour passage, s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, Agent,
16 janv—1an (12) 27, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord
ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS capt. Surmont, Samedi 17 oct.
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 31 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Sans médecin, gratuitement.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New York.
5nov—112 V. PERRILLIAT, 1.7, rue Commune

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire
VIA HAVANE
Le steamer Français
DARIEN,
Partira pour le port de la Havane, le MARDI, 13 oct., à 8 heures A. M., recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR PERRILLIAT, agent,
4 oct—au 13 127 rue de la Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle,
Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.
Vitesse et excellents emménagements.
PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York........$100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115
ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York........$ 35
A Londres..................................... 40
A Havre et à Paris............................ 47
A Brême ou Hambourg........................... 45
BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) $40, en monnaie courante.
Il en a fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, 3 sept— No 181, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS
Hambourgeoise-Américaine.
COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS
Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends, partiront du Havre chaque 1er de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869 prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants
De Hambourg ou du Havre. | De la Nlle Orléans ou la Havane.
Première cabine...$150 or | Première cabine...$160 or
Deuxième cabine... 112 50 | Deuxième cabine.. 112 50
Entrepont......... 60 or | Entrepont........ 60 or
Payable en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première cabine, $40 or; Entrepont, $20 en papier
De la Havane à la Nouvelle-Orléans aux taux de $20 et $16 pour le transport.
MAURY & CO.,
Agents de passage, 181 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, 63 rue Carondelet.
D. ERDMANN Havane.
C B RICHARD & BOAS
Agents généraux de passage de la Compagnie.
23 août—1m No 61, rue Broadway New-York.
En construction le vapeur SILESIA.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.
Steamers de la Nlle Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.
Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
BREMEN......................Capitaine F. Dreyer
NEW YORK....................Capitaine H. A. Wenke
Feront le service entre la Nlle-Orléans et Brême touchant à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.
—Jours de Départ.—
DE BRÊME. DE LA NLLE-ORLEANS.
BREMEN, 14 octobre. New York le 20 novembre.
NEW-YORK, 11 novembre. 30 décembre.
Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent,
23 sept—1m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe.
GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,
SHERMAN, Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton,
partant de New-York et de la Nlle-Orléans,
Le Steamer
SHERMAN,
W. P. Henry commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres..............$60 00.
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 180.
Le steamer GEN MEADE suivra et partira SAMEDI, 24 octobre.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. CROMWELL,
Commandant E. E. Vaill.
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.
Passage.......................$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Aux Voyageurs se rendant au Nord.
La route la plus économique et la plus agréable pour aller à
NEW YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.
Prix du Billet: $48.50.
Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent les lignes:
Atlantic C. Mail SS. Co.'s Line.
HERMAN LIVINGSTON, GENERAL BARNES.
Ligne Murray. Ligne Empire.
LEO, SAN SALVADOR,
CLEOPATRA. SAN JACINTO.
Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le MERCREDI et le SAMEDI.
Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.
Ces steamers ont de meilleurs emménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.
La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Columbus, de Macon à Savannah, et de là à New York par l'un de ces steamers. Il y a de bons chars de nuit sur tous les convois.
On se rend de la Nlle Orléans à New-York en cinq jours et demi.
C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah. Les voyageurs qui désirent prendre le steamer du mercredi soir doivent partir de la Nlle Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer du samedi, doivent partir le mercredi.
Pour les billets jusqu'à New York, s'adresser au Bureau No 104 de la rue de la Commune.
20 juin—3m GEO. A. McCLESKEY, Agent général

POUR LES VILLES DE BAINS.
Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.
Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas. M. C. Baker, fera le service régulier, comme suit: les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain; les MERCREDIS, allant jusqu'à Pascagoula; les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 h. P. M.
Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin; de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.
Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de brouillards.
PETER MARCY, agent,
20juillet—3m No 173 de la rue de la Commune

Compagnie de paquebots quotidiens de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Comerie.
Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours comme suit: Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.
Les MARDIS, les MERCREDIS les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures.
Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 8 heures A. M. et de retour le même soir.
Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de brouillards.
COHEN M. SORIA agent,
Rue de l'Union Nos 18 et 20
N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5fév—1an

Aux planteurs de riz.
NOUS venons de recevoir un envoi de toile à sacs de riz, grande et sans tache. Nous la cédons à très bas prix.
RAND, ZELLER & CO.
No 244 rue Tchoupitoulas, au-dessus du marché
10sept—1m Ste Marie.

La Côte et Bayou Sarah.
Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Sara. Deux départs par semaine.
Le steamer LAFOURCHE, capitaine J. J. Brown, commis partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures, et tous les SAMEDIS à 10 heures A. M., (à dater de samedi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
12 sept

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, le marcheur Grey Eagle, capitaine W. S. Baranco, partira comme il est dit; et à BON RETOUR quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE,
9 sept—1m No 10, Nouvelle-Levée.

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Ninna Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis J. A. Comstock aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON,
29 août. No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche
Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte, de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau capitaine T. Nicols, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22sept—1m.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Jos. F. Aucoin, commis P. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau va jusqu'à Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 8 juin—1m

NATCHEZ.
Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur W. F. D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent,
29août— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Bureau du Chemin de fer d'Orléans.
No. 15 RUE DAUPHINE.
L ES actionnaires de la dite Compagnie sont notifiés qu'un paiement de $10 par action sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction, H. C. BENIT,
1 oct—20 Sec. pro. tem.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1868.
A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires le 15 du courant, ou après cette date. Les livres de transferts seront fermés jusqu'à ce que le dividende soit payé par la Compagnie.
8 oct—8 WM. P. SINNOTT, secrétaire.

Banque du Sud.
Nlle-Orléans, 26 septembre 1868.
C ETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera des affaires de banque en général.
Jours d'escompte—les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts la veille.
26sept 1m THOMAS LAYTON, Président.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est. Bureau, No 181 de la rue de la Commune.
L ES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 26 octobre prochain.
Par ordre des Directeurs,
27 sept—1m H. CASTAREDE, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.
LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No
26 ....Rue Carondelet..........26
(au premier.)
1er oct—1m JAMES T. TUCKER, Agent général au Sud.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS ET
GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK,
Et tous les points intermédiaires de la ligne.
On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.
Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni expédition, ni commission.
Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet.
D. H. FEGER, Agent général pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

TAUX DU FRET
ENTRE
La Nouvelle-Orléans
NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississippi Central, &c.
Chemins de fer d'été à tous les points.
Aucune assurance n'est nécessaire.
Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.
Les expéditeurs sont informés que nous transportons en ce moment le fret de la Nlle-Orléans à New York, Boston, Philadelphie, &c., à très bas prix, et de cette route sur par lequel de faire une économie de vingt-cinq à cinquante pour cent.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs seront réglées, sans délai, à tous les points de livraison.
Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope ou au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.
JAMES TONGE, Agent général pour le fret. 4 juil—3m

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
UN convoi de passagers part tous les jours, à 5 h. 30 P. M. et relie avec des convois allant à Vicksburg et à Memphis. Il se relie également avec le chemin de fer Mississippi Central au Nord et à l'Est.
Des convois partent tous les jours (excepté le dimanche) à 7 h. 30 et à 5 h. 30 du matin.
Les billets devront être achetés avant le départ.
Les convois arrivent tous les jours, à 1 h. 50 P. M.
Le convoi de fret part tous les jours (excepté les dimanches) à 5 A. M.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général, ED WARE, Agent général pour les passagers, JAMES TONGE, Agent général pour le fret.
21mai—6m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
L E FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, en préviennent la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 4 heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bœuf et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
G. W. R. BAYLEY, Surintendant.
1erdécemb

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.
CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie une élection aura lieu le présent donné qu'une élection de Treize Directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Lundi le 12 du courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
12 sept—10t L. W. SAQUIE, Secrétaire.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL..................$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLÉANS.
—Directeurs—
John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
E. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks
C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey,
P. Delhonde, D. B. Penn, W. S. Schmidt,
Geo A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.
JOSEPH ELLISON Président, W. S. PIKE, Vice-Président
ST-CLAIR DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.
Médecins examinateurs.
Dr S. A. Moss, Dr S. Choppin
Dr O. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nicholls.
G. A. Breaux, avocat.
La Compagnie prend TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE SUR LA VIE.—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes émises à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie
Les paiements ne sont pas forfaits
16 avril—1an

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital........................$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000,000
Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, A l'angle des rues Camp et Commune.
B. L. MILLAUDON, Président, J. M. LAPEYRE Vice-Président, E. N. GAUCHEAU, secrétaire
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quarante pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

Wm. B. MORRIS & Co,
AGENCE D'ASSURANCE.
57..................Carondelet..................57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif ....$4,659,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif ....$1,450,000.
Représentant un capital assuré de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer sortes.
1er sept—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR J. DEJAN JR.
Vente importante de Meubles, Comptoirs, Pupitres, Pianos, Candélabres à gaz—à l'encan.
P AR J. DEJAN jr. Encanteur—Bureau et salle d'encan, No 188 de la rue Gravier.—Il sera vendu LUNDI, 12 octobre, à 11 heures du matin, dans la susdite salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—
Trois beaux meubles de chambre à coucher, en acajou, armoires en bois et de chambre, de salon, meubles "Cottage", armoires à glaces, bibliothèques, gravures, tableaux, coffres-forts doubles et simples, en marbre, ustensiles pour la chambre, buffets à étagères et à dessus en marbre, tables à écrire, tables en noyer, des comptoirs, lavabos, candélabres à gaz, &c.
Egalement—Pianos droits et carrés.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11oct

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de BERNARD TURPIN.
Vente sans réserve, de 5 Crates
PORCELAINE.
P AR EUG. TOURNE, encanteur—MERCREDI, le 14 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée—
5 crates porcelaine, plats, assiettes, &c., &c., en lots à la convenance des marchands
Conditions: comptant, en billets du Trésor. 11oct

PAR LOUIS STERN & BRO.
500 caisses bottes, souliers et brodequins.
P AR LOUIS STERN & BROS., M. Stern, encanteur—LUNDI, 12 octobre, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, dans leur nouvelle salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins, et 26 de la rue Gravier—sans aucune limite ou réserve:
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
Un des plus grands et des meilleurs assortiments offerts dans le courant de cette saison.
Conditions—à la vente. 12oct

PAR A. DUCHIRON
GRANDE VENTE D'ACAJOU.
P AR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 10 novembre 1868, à midi, au moulin Mariposa, rue St-Joseph, près la Levée—
40,000 pieds acajou de Minatitlan, parfaitement préparé, de planches de 1, 2, 3 pouces, longueur ordinaire—en lots au gré des acheteurs.
Egalement—une jolie petite goélette de 13 tonneaux. Pour les détails, s'adresser à A. DUCHIRON, Encanteur.
11oct—J D. Nos 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Bottes, Souliers, Chapeaux, Habillements, Articles de Toilette et Marchandises sèches.
P AR GABRIEL LEAUMONT—Salle d'encan, 79 Chartres—LUNDI, 12 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
200 caisses chapeaux extra fins.
—Aussi—
300 lots habillements reçus par les derniers arrivages de New York.
Aussi—Un assortiment d'articles de toilette et de marchandises sèches.
Conditions—Comptant. 10 oct

PAR S. GUINAULT
Propriété de valeur, rue Royale, No 251.
P AR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 17 octobre 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre les rues St-Philippe et Ursulines.—Ensemble, une maison en bois de cinq pièces, galerie sur la rue et galerie fermée derrière. Une bâtisse à étages en briques, dans la cour, contenant six pièces et balcon sur la cour, cour carrelée en briques, citerne, le fond sur toute la longueur du terrain, water-works, plomberie, latrines, arbres fruitiers, &c. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $290 dû le 10 décembre 1868, et la balance du prix d'adjudication payable à un crédit d'un an en un billet portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.
Acte de vente par-devant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis, et les taxes de l'année courante dues en 1868. 11 oct

PAR RENE GUTIERREZ.
Encan pour Dames.
Chapeaux, Broderies, Articles de toilette, Dentelles, &c
P AR RENÉ GUTIERREZ, encanteur, —MARDI prochain, 13 du courant à 11 heures du matin et les jours suivants, il sera vendu à l'encan au magasin de Mme Sophie Boswes, No 160, rue du Canal—
Chapeaux garnis et non garnis,
Broderies riches,
Dentelles et Rubans,
Articles de toilette, etc
L'attention particulière des dames est appelée sur cette vente importante, où elles trouveront des assortiments de chapeaux de la saison pour les dames et des articles de goût. Des conditions favorables leur seront réservées.
Conditions—Comptant 7 oct

MONTGOMERY BROS. & CO.
Meubles. Meubles. Meubles.
P AR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 27 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tables de toilette, en acajou et en noyer, sofas, chaises, sièges à ressorts, tables de centre à dessus de marbre, tables à rallonges, armoires à tablettes, matelas en crin, gravures, tableaux, poêle, batterie de cuisine, etc., etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. 11 oct

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE
Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'encan.
P AR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Gauer, rue Gravier—
Elégants chevaux appareillés,
do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mardi

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
POUR CAUSE DE DÉPART.
Beaux meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, en bois de rose; piano, pendules, devants de cheminées et autres ornements, verrerie, porcelaine et faïence, meubles de bureaux, tapis, &c.
P AR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 47, Passage de la Bourse—MERCREDI, 14 octobre, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, dans la maison à deux étages en briques, à quatre fenêtres, No 45 de la rue Carondelet, entre les rues Poydras et Gravier, tous les beaux meubles de ladite maison, comprenant—
Meubles de salon en bois de rose massif, dames jaunes et damas satin, 10 meubles de chambre complets, en noyer et en acajou, glacés à pointe simples et à portes doubles, armoires, bureaux en marbre, lavabos, tables de toilette, tables à rallonges, buffets; chaises en bois de rose, piano de Pleyel, tapis de Bruxelles et velours, bureau en bois de rose, pendules, et autres objets. Verrerie, faïence, porcelaine, &c.
—Egalement—
Un beau piano de Faivre, droit, avec tabouret et pupitre à musique, en bois de rose.
—Egalement—
Une belle collection de MEUBLES de BUREAUX, FOURNEAU et USTENSILES de CUISINE.
—Et—
Une grande variété d'autres objets utiles dont l'énumération serait trop longue.
Des catalogues donnant une description des articles seront prêts à livrer au bureau des encanteurs, le 10 du courant.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis à la livraison.
Les personnes qui visiteront maison ferant bien de se trouver à l'heure, cette collection qui est de choix et presque neuve. 7 oct.

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c.
Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors.

Extrait de Caldwell.
UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Au un lavage de tête n'est nécessaire.
A vendre par
O. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 139 de la rue du Canal;
Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal.
Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasins.
Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant analysé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. Elle est tout ce qu'il a signé.
Signé FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium."
O. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 123 de la rue de Chartres.
22juil—3ans

JACOB OTT Entrepreneur.
REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Cuves.
Les ordres laissés au No 38, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov—1an

AGENCE GENERALE

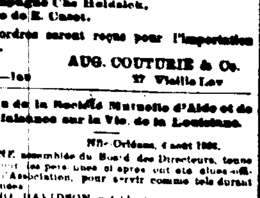

Eau-de-vie Sauerac de Forgeide Fils; De Alphonse Cahuzac, Champagne Che Heidsick, Porto de E. Canet.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
5fév—1an 27 Vieille Lev

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie, de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 4 août 1868.
A UNE assemblée du Bord des Directeurs, tenue ce jour, les personnes ci après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années:
JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
R. W. YOUNG, secrétaire,
L. A. FOURNIER, trésorier,
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C. NICHOLS, M. D. médecin.
Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 149 rue Carondelet. Davidson, Rue, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être sociétaires membres.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 73, coin Natchez.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867..................................$522,590 00
Pertes taxes, dépenses, réassurances, &c., payées dans la même période...............$317,711 73
Actif le 31 décembre 1867..........................$76,724 02
Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de primes, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par l'incendie.
ALFRED MOULTON, Président,
Wm. M. PERK NS, Vice Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.
—Directeurs—
J. M. Allen, J. H. [illegible], F. K. Converse
A. M. [illegible], [illegible], G. M. [illegible]
B. F. Eshelby, John F. M[illegible], R. Sarilhare,
Wm. M. Perkins, J. E. Leonhour, Jos. C. Rogers
22 fév—11 ms 1.2 ours

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO
Marchandises sèches, Tapis et "notions"
P AR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex Levy encanteur. Bureau, rue de Chartres No 38—LUNDI 12 octobre 1868, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Contenant des cassimeres, satinets doeskin draps Roberts, jeans, tweeds, flanelles rouges, blanches et bleues, popeline, plaids laine, mousseline de laine, alpacas, mérinos, mousseline, toile, limonades, barèges, Nubies, châles, de laine, mouchoirs de poche, calicots, tissus écru, coton à broder, couvertures, coton blanc et coton écru, cotons à broder, dentelles, fil, articles de toilette, bonnet check, mouchoirs de tête, satinades, bonneterie, gants, soie, ruban, rubans, malakoffs, chemises de peau, cravates, &c.
—Egalement, etc.—
250 lots "notions" et articles de fantaisie—sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 11 oct.

PAR VINCENT & CO.
Vente, sans réserve, de tout le stock
De Marchandises sèches, fraîches et de saison, Articles de fantaisie, &c, de MM. Foss & Co, au coin des rues Canal et Bourbon.
P AR VINCENT & Co. encanteur—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 10 heures, au coin des rues Canal et Baronne, No 120 de la rue du Canal—
Tout le stock de marchandises sèches, articles de fantaisie, &c, &c., du susdit magasin,
Comprenant
800 LOTS DE MARCHANDISES SECHES FT BIEN CHOISIES, TELLES QU'ON EN TROUVE DANS UN MAGASIN DE DETAIL DE PREMIER ORDRE.
Le tout sera vendu sans aucune réserve.
Conditions libérales à la vente. 11oct

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines,
Sur lesquelles l'attention des acheteurs est appelée.
P AR VINCENT & Co—Il sera vendu, MARDI, 13 d'octobre, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres—
120 caisses et balles de marchandises sèches étrangères et américaines, de fonds.
—ET—
400 lots de marchandises de choix, de saison comprenant
L'assortiment le plus grand et le plus varié de la saison, que les acheteurs sont invités à venir examiner.
11oct

PAR E. ROGERS & CO.
Marchandises sèches et articles de fantaisie.
P AR E. ROGERS & Co.—Henry Seamory, encanteur, MARDI, 13 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
300 lots marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant un assortiment général.
Une facture d'articles de fantaisie sans aucune espèce de réserve.
Conditions—à la vente. 11 oct—2t

PAR H. SCOTT.
Jouets, Instruments de musique, Articles de fantaisie.
Vente, à l'encan, de tout le stock du No 189 de la rue du Canal.
Stock importé directement de l'Europe.
P AR H. SCOTT, H. Marks, encanteur—Bureau et salle d'encan, No 46 de la rue de Chartres—MARDI, 13 de octobre, à 10 heures, il sera vendu, à la salle d'encan, une grande quantité d'articles importés directement d'Europe—au magasin No 189 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts—
Un grand assortiment de jouets, instruments de musique, broderies en cuir, boîtes, poignets, des toilettes, articles de fantaisie, bijouterie, boutons, poignées, aiguilles, épingles, dés, fils, sacs de voyage, ombrelles, peignes, brosses, &c., &c.
Conditions—Comptant. 11 oct

Habillements, Habillements, Habillements.
Marchandises sèches. Marchandises sèches.
P AR H. SCOTT, H. Marks, encanteur—Salle d'encan No 46 de la rue de Chartres—LUNDI 12 octobre, à 10 heures, il sera vendu dans la salle d'encan No 46 de la rue de Chartres—
500 lots HABILLEMENTS frais et de mode
Egalement
400 lots MARCHANDISES SECHES fantaisie et de fonds.
—Et—
Une facture de LINGERIE et CHAPEAUX.
Conditions, à la vente. 11oct

PAR HOLZ, BLOHM & CO.
Vente à l'encan, au "Magasin de Chapeaux du Peuple." No 355 de la rue des Magasins.
P AR HOLZ, BLOHM & CO—John C. Blohm, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 12 du courant, à midi précis, le stock d'installations du "Magasin de Chapeaux du Peuple."
150 douzaines chapeaux de tous genres, formes et couleurs pour hommes, jeunes garçons, enfants et demoiselles.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 10 oct

PAR O. VALETON.
Bottes, souliers et divers pour le compte de qui il appartiendra.
P AR O. VALETON, Encanteur—Bureau 48 rue Tchoupitoulas—MARDI 13 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu—
S. Jacob & Co. 2 caisses bottes,
1 do souliers,
1 cartons bottines pour dames,
1 do souliers,
1 caisse marchandises de fantaisie
Conditions comptant. 11 oct

Distillerie complète, en parfait état—à l'encan.
P AR O. VALETON, encanteur—MARDI, 13 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 10 de la rue Julie, entre Commerce et Nouvelle Levée,
Une distillerie complète en parfait ordre, propre à marcher, avec 24 cuves à fermentation, 2 réservoirs.
—Aussi—
19 filtres, 1 réservoir et une pompe.
Conditions comptant. 6 oct

PAR CHARLES E. FORTIER.
Succession de JEAN DEBANCENS.
P AR CHARLES E FORTIER, encanteur, bureau, Passage de la Bourse No 48—JEUDI, 15 octobre 1868, à midi, sur les lieux à Alger, dans la rue Clouet, entre les rues Lapeyrouse et Borenfe, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1868—
Une jument Seu ed,
Une vache laitière
Un buggy de chevaux, à deux coupé,
Une cornemuse,
Une armoire
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11oct—11,13,15

PAR G. DE FERIET.
Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de tout le contenu du magasin situé aux Nos 164 et 166 de la rue du Canal—lequel contenu a été transporté, pour la vente, au magasin de l'encanteur, No 86 de la rue Bienville.
P AR G. DE FERIET encanteur, Bureau No 86 de la rue Bienville—MERCREDI, 14 octobre 1868, à midi, au magasin de l'encanteur, No 86 de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, il sera vendu, à l'enchère publique, sans limite et sans réserve—
Le contenu du magasin Nos 164 et 166 de la rue du Canal, comprenant
Pupitres, chaises et comptoirs à siège en cuir, tiroirs de fenêtres, presses à lettres, machines à coudre, appareils à gaz, pupitres, lavabos, tables à plaques, comptoirs, étagères, &c.
—Egalement—
Un lot (environ 200) de maisons, environ 30 paquets de matériaux, coffre, candélabres à gaz et fourneau à gaz, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11oct—11,13,14

Etat de la Louisiane.
Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.
Q U'IL SOIT CONNU que ce dix-septième jour d'août de l'an de Notre Seigneur mil huit-cent-soixante huit, et dans la quatre-vingt treizième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
Par devant moi, ANDREW HERO Jr., notaire dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et qualifié, en présence des témoins soussignés, ont comparu les personnes dont les noms sont aux présentes, lesquelles ont déclaré que profitant des lois de la Louisiane, elles ont formé une Corporation et Société dans le but d'améliorer le gaz dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et d'adopter et d'accepter les règlements suivants:

ARTICLE PREMIER.
Le nom de la Corporation sera la Compagnie américaine de Gaz-Lumière de la Nouvelle-Orléans; le domicile en est établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans. La dite Corporation commencera ses affaires dès qu'il aura été souscrit dix mille actions. Les assignations en dix procès intentés à la Corporation devront être remises au Président et, en son absence, au Secrétaire.
La Corporation aura le pouvoir de s'avoir succession, sous son nom de Corporation, pendant vingt-cinq ans; de contracter, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, dans tous les tribunaux; de posséder, recevoir et aliéner en son nom, des meubles et des immeubles; de nommer les Directeurs et les Officiers qu'elle jugera utiles; et de faire les règlements qu'elle jugera convenables pour la direction des affaires de la Corporation.

ARTICLE DEUXIEME.
Le but de cette Corporation est de réduire les dépenses des consommateurs de gaz de la Nlle-Orléans et des environs, et de l'Etat de la Louisiane, de faire améliorer généralement le gaz amélioré.

ARTICLE TROISIEME.
Tous les droits de la Corporation de la Compagnie seront exercés par une Direction et les officiers qu'elle désignera.
La Direction se composera de neuf membres qui auront le pouvoir de porter ce nombre à onze au plus, et ce même nombre ainsi augmenté sera le nombre permanent des membres de la Direction.
La Direction sera élue le deuxième lundi de janvier 1870 et, ensuite, tous les ans, par les actionnaires, par la voix du scrutin. Chaque membre de la Compagnie aura le droit à autant de voix qu'il aura d'actions, conformément aux conditions ci-après mentionnées. Chaque actionnaire pourra, en cas d'absence, désigner un représentant, qui donnera son vote, sous contrôle, et élire le Directeur d'une manière dans la Direction. Si l'élection n'avait pas lieu au jour fixé, elle aura lieu ultérieurement, et elle sera annoncée dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans.
Les Directeurs devront, à la première réunion de chaque année, nommer un des leurs Président. Le devront élire un Secrétaire et un Trésorier même temps, et tous ces officiers resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.
La première Direction se composera des soussignés suivants: Thomas S. Barton, F. M. Zeigler, Charles A. Labuzan, William S. Koontz, William F. Kelly, Alexis Alexander, Albert W. Merriam, John G. Fleming, et John McIntyre.

ARTICLE QUATRIÈME.
Le capital de cette Corporation est fixé à cent mille piastres représentées par mille actions de cent piastres. Un quart de chaque souscription devra être payé comptant, au moment de la signature de ces articles, et le reste en trois versements par billets de souscripteurs à quatre mois, de la date du souscripteur, à 4, 8 et 12 mois de date. Si un souscripteur était négligent à payer ses billets à l'échéance, il sera tenu à perdre toutes les sommes qu'il aura payées pour les actions souscrites par lui, et la Direction aura le droit de vendre ses actions, au moyen d'un avis convenable donné de la manière indiquée.

ARTICLE CINQUIEME.
Un actionnaire de cette Corporation ne sera jamais responsable des contrats ou erreurs de la Corporation, aucun défaut de forme dans l'organisation ne pourra rendre l'un des actionnaires responsable au-delà de la somme qu'il reste à payer sur ses actions.

ARTICLE SIXIEME.
Cette charte peut être modifiée, changée ou amendée ou la Compagnie peut être dissoute à une assemblée générale des actionnaires convoquée à cet effet, avec le consentement des porteurs des trois quarts (en montant) des actions représentés à cette assemblée.
Lorsque la dissolution de la Corporation deviendra nécessaire en raison de l'arrivée du terme ou par suite d'une infraction à la charte ou par toute autre cause quelconque, ses affaires devront être liquidées par un comité de trois commissaires nommés par les Directeurs. Ces commissaires auront les fonctions jusqu'à liquidation complète des affaires de la Compagnie et feront la distribution du surplus de fonds entre les actionnaires.

ARTICLE SEPTIEME.
Les noms des actionnaires, leurs résidences et le nombre d'actions de chacun sont déterminés dans un acte d'incorporation.
Les timbres de revenu intérieur des Etats Unis (cinq cents par page) que la loi exige pour cet acte ont été apposés audit acte et cancellés.
Ainsi fait et passé, dans mon étude, à la Nouvelle-Orléans, en présence de George Crass et de George Alfred Hero, témoins compétents qui ont, avec les susdites personnes et moi, notaire, lu et signé, le jour et la date susdite.
Signatures de l'original: Jules Brady, A. Alexander, T. S. Barton, A. W. Merriam, Jno G. Fleming, F. M. Zeigler, Wm Frazier Kelly, W. S. Koontz per J. F. K., Ibott, C. A. Labuzan, John McIntyre, témoins: George Crass, George A. Hero.
ANDREW HERO, Jr., Notaire public.
Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original déposé parmi mes archives.
Nlle-Orléans, 17 août 1868.
ANDREW HERO, Jr., Notaire public.

R. MARRIE DENMAN & CO. vs PHILIP LYNCH.
SIXIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour, je vendrai à l'encan public, le [illegible] au No [illegible] à midi, à la [illegible] les objets suivants:
[illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 oct—6 9 13 15 17